



HAL
open science

Quantification, aspect et modalité : phénomènes de portée et d'échelle, quelques exemples en nêlêmwa

Isabelle Bril

► **To cite this version:**

Isabelle Bril. Quantification, aspect et modalité : phénomènes de portée et d'échelle, quelques exemples en nêlêmwa. Stéphane ROBERT. Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation. Polysémie, transcategorialité et échelles syntaxiques, Peeters, pp.53-68, 2003, Collection Afrique et Langage n°4. halshs-00133048

HAL Id: halshs-00133048

<https://shs.hal.science/halshs-00133048>

Submitted on 23 Feb 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

In 2003, Stéphane Robert (ed.), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation. Polysémie, transcatégorialité et échelles syntaxiques*. Collection Afrique et Langage n°4, Louvain : Peeters, 53-68.

Quantification, aspect et modalité : phénomènes de portée et d'échelle, quelques exemples en nêlêmwa¹.

Isabelle BRIL

LACITO-CNRS, Université Paris 3, Paris 4 Sorbonne.

Résumé

Cet article présente le cas de trois lexèmes polysémiques et plurifonctionnels en nêlêmwa (langue océanienne de Nouvelle-Calédonie). Ces lexèmes ont la particularité d'allier quantification et aspect, ou quantification et modalité. Leur sens relève d'un calcul entre leur sens de base et leur valeur relative dans l'énoncé, variant selon leur portée (noms, prédicats ou propositions) et selon leur fonctionnement en intension / qualification ou en extension / quantification.

Abstract

This paper analyses the case of three polysemous and polyfunctional lexical morphemes in Nêlêmwa (an Oceanic language of New-Caledonia). These morphemes can function both as quantifiers and aspect markers or as quantifiers and modal predicates. Their interpretation results from some computation between their lexical and contextual meaning, relative to their scope (nouns, predicates or clauses).

INTRODUCTION

Les trois morphèmes dont l'analyse suit ont en commun d'être des lexèmes à sens plein et plurifonctionnels. Ils ont tous une fonction de quantification et se distinguent par une autre fonction, modale ou aspectuelle. Il s'agit du verbe intransitif *toven*, *roven* "fini(r)", du nom *jaxa-t* "mesure, taille" et du verbe impersonnel *kââlek* "être trop, être impossible".

Le verbe *toven* exprime l'aspect terminatif "fini(r)" et la quantification "tout" ; la forme faible *roven* est la forme du spécificateur : spécificateur aspectuel post-verbal ou quantificateur nominal "tous".

¹ L'une des vingt-neuf langues de Nouvelle-Calédonie, parlée dans l'Extrême-Nord de la Grande-Terre par un millier de locuteurs. Ces langues appartiennent à la branche océanienne de la famille austronésienne.

Le nom *jaxa-t* “mesure, taille” peut avoir une fonction prédicative, il est alors, soit un prédicat quantificateur “être assez, suffire”, soit un prédicat à valeur modale “être en mesure, être capable, pouvoir”. C’est essentiellement une marque de degré.

Kââlek est aussi un marqueur de degré, exprimant la quantification “être trop” et la modalité “être impossible”. C’est une forme composée, *kâ-* est la forme courte de *kâlâp* “être couché, situé”², associée à la modalité post-verbale à valeur adversative - *alek*³ “de travers”.

Les valeurs de quantification (qnt) ou de qualification (qlt) de ces lexèmes – cette dernière englobant la modalité, qui suppose une évaluation ou une appréciation – sont filtrées par leur champ d’incidence et leur portée.

Notons aussi qu’en nêlêmwa, bien que l’on puisse distinguer verbes et noms sur des critères morphologiques, la fonction prédicative ne se borne pas à la catégorie verbale. Outre les verbes, toutes les catégories du discours (sauf les morphèmes relationnels), donc les noms, pronoms, adverbes, peuvent avoir une fonction prédicative dans des énoncés identificatoires de type “Y être X” : *i thaamwa* “c’est une femme” (*litt.* elle femme). De la même façon, le nom *jaxa-t* “mesure, taille” peut avoir une fonction prédicative (quantificateur ou modal).

	ASPECT	QUANTIFICATEUR	MODALITE
<i>toven, roven</i>	<i>toven, roven</i> “finir, terminer”	<i>roven</i> “tout, tous”	*
<i>jaxa-t</i> “mesure, taille”	*	“être assez, suffire”	“être en mesure, être capable, pouvoir”
<i>kââlek</i> “être couché, situé de travers”	*	“être trop”	“être impossible”

Un seul de ces marqueurs, *kââlek*, a perdu son emploi lexical tout en conservant de façon transparente son sens d’origine “couché, situé de travers”, l’emploi lexical est exprimé par un autre composé (*cf.* § 3.). C’est le seul qui manifeste, sinon une grammaticalisation, au moins une spécialisation grammaticale ; les autres unités lexicales conservent leur emploi et leur sens de base.

CATEGORIE	VALEUR DE BASE	FONCTIONS
(v.i.) <i>toven</i> (spéc.) <i>roven</i>	totalité, complétude	verbe d’aspect “finir” quantificateur “tous”
(N) <i>jaxa-t</i>	mesure, adéquation degré adéquat	prédicat modal “pouvoir” prédicat quantificateur “être assez”
(v. impers.) <i>kââlek</i>	déviation, adversatif degré excessif	verbe modal : “être impossible” verbe quantificateur : “être trop”

² Cette forme sert de préfixe classificateur à toute une série de verbes et indique que l’action exprimée par le verbe est faite en position horizontale.

³ La voyelle initiale est nasalisée (*kâ-âlek*) par assimilation progressive.

C'est leur mise en relation dans un énoncé et les éléments constituant leur portée qui filtrent leur fonction de qualification ou de quantification et leur sens. Leur valeur est donc compositionnelle : elle s'articule d'une part à leur valeur ou fonction de base et de l'autre, à leur valeur relative aux autres éléments de l'énoncé.

1. ASPECT ET QUANTIFICATION : LE CAS DE *TOVEN* / *ROVEN* "ETRE COMPLET, FINI, TERMINE" ET *ROVEN* "TOUS".

Le verbe intransitif *toven*, ou sa forme faible *roven*, est un verbe d'Aktionsart indiquant un terme atteint et l'achèvement du procès avec le sens de "être complet, fini, terminé". La forme *roven* est la forme du spécificateur : aspectuel ("fini") ou quantificateur ("tous").

- (1) **i u toven o shaya**
 3SG ACC finir LOC travailler
 "Il a fini de travailler."
- (2) **i u keva roven hî wany**
 3SG ACC construire fini ce bateau
 'Il a entièrement fini le bateau.'
- (3) **hla vhaa agu roven**
 3PL parler gens tous
 'Tout le monde en parle.'

Lorsque *roven* porte sur des noms, c'est un quantificateur indiquant la totalité "tous" ; lorsqu'il porte sur des prédicats ou sur une proposition, il spécifie l'aspect terminatif. Dans les deux cas, il opère une quantification et indique une totalité et une complétude dont la portée est soit un domaine temporel conçu comme une totalité d'instant ou de phases graduables et discrétisables d'un procès, soit une classe nominale envisagée sous l'angle de la totalité de ses éléments discrets.

1.1. Valeur aspectuelle.

Lorsque *toven* a pour portée un prédicat ou une proposition, il indique un point ultime du gradient temporel, de l'extension temporelle de ce prédicat. Un processus comporte en effet un domaine temporel muni d'un gradient et constitué d'un ensemble de phases ou d'instant gradables ou discrétisables. *Toven* indique que le dernier point d'un ensemble, donc une totalité, une complétude est atteinte dans ce domaine temporel. C'est ainsi qu'aspect et quantification sont souvent étroitement associés. "Finir" indique le dernier point d'un domaine notionnel [I]⁴ et sa fermeture⁵.

⁴ En terme de topologie (cf. Culioli 1990, 1999, Desclés 1990, Guentchéva, 1990). Culioli (1999) définit le concept de notion et de domaine notionnel comme suit : « [...] : 1) tout domaine se compose d'un *intérieur* (I), muni d'un centre (qui fournit la valeur typique, et je parlerai de centre

Ce point ultime est soit déjà franchi en t0 (*cf.* 1), soit seulement envisagé, dans un cadre de référence virtuel tel qu'une injonction, (*cf.* 4) :

- (4) **co toven o khiiboxa pwaxi-m tavia !**
 2SG finir LOC frapper enfant-POSS.2SG chien
 "Arrête de frapper ton chien !"

La forme *roven* est celle du spécificateur postposé au prédicat ; lorsqu'il porte sur des procès discrétisables (*cf.* 5a & b), il indique une complétude atteinte dans la classe des instants ; lorsqu'il porte sur des prédicats référant à des états, des propriétés ou des qualités (*cf.* 6), il indique une complétude sur un gradient qualitatif.

- (5a) **i u keva wany xe wagiik... xa keva roven**
 3SG ACC contruire bateau THEM un... aussi construire fini

wany hleny
bateau ce.DEICT

"Il construit un bateau ... et ce bateau est achevé."

- (5b) **dua i u keva roven hî wany, na i tu**
quand 3SG ACC construire fini ce bateau COORD 3SG descendre
 "Quand il eut fini de construire ce bateau, il descendit

paxe na mwaidu bwa on
accrocher LOC en bas sur sable
 l'échouer là-bas sur la plage."

- (6) **i xau tii me foro roven**
 3SG ASS peindre DEPEND être blanc fini
 "Il l'a peint entièrement blanc."

Comparaison avec kûûlî "finir, achever, remplir"

Contrairement à *toven*, *kûûlî* "finir, achever, remplir" est un verbe transitif. Il a aussi cette double valeur aspectuelle et de quantification. *Kûûlî* indique le franchissement du dernier point et de la borne de fermeture du procès ainsi que l'état résultant. C'est peut-être l'origine de la marque d'accompli (*k*)u, (*x*)u.

- (7) **i kûûlî dep**
 3SG accomplir natte
 "Elle a achevé la natte."

organisateur, ou la valeur par excellence, [...] et je parle d'attracteur), d'une *frontière* (F), d'un *extérieur* (E) (valeurs totalement autres, valeur nulle, partie vide). [...]. La *frontière* comprend les valeurs qui n'appartiennent ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, mais [...] elle pourra être rattachée soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. » (Culioli, 1990 : 29). L'intérieur peut comporter un gradient qui définit des relations plus ou moins centrées entre le 'centre attracteur' et les divers espaces topologiques $I^{\text{intérieur}}$, $F^{\text{frontière}}$ et $E^{\text{extérieur}}$.

⁵ Un procès associé à une classe d'occurrence des instants est représenté par un intervalle borné ou non borné selon les cas. (Culioli, 1999a : 134-37). Les bornes G^{gauche} ou D^{droite} permettent de représenter les passages de frontière (de phases ou d'états) qui sont exprimés morphologiquement par des aspects tels que l'imminent, l'inchoatif, le résultatif, le juste accompli.

- (8) **na keva-a waja-m me yo xam o-xuri hleeli**
1SG construire bateau.POSS.2SG DEPEND 2SG ASS suivre ces.ANAPH
 “Je vais te construire un bateau pour que tu fasses selon
nanamiwo i yo me yo xam â kûûlî na mwexo
pensée REL 2SG DEPEND 2SG ASS partir accomplir LOC là-bas
 tes désirs et que tu partes les réaliser là-bas.”

Sous sa forme nominalisée *hna-kûûlî-at* “fin”, il indique le dernier point coïncidant avec la complétude du domaine :

- (9) **i yagei-va me uya ni hna-kûûlî-a-t**
3SG aider-1PL.EXCL DEPEND arriver dans lieu-accomplir-de-ça
 “Il nous a aidés jusqu’à la fin.”

Quant à sa valeur de quantification, *kûûlî* n’opère pas un dénombrement d’éléments discrets ou gradables comme *toven* ; il indique plutôt une relation de contenant à contenu⁶ dans les bornes d’un espace circonscrit : une complétude inscrite dans un espace à une dimension – la longueur en (10) – ou un espace à plusieurs dimensions, les bornes des espaces sont alors atteintes dans toutes les dimensions, avec un sens réplétif en (11).

- (10) **kuut na-t taap pwa-giik xe hmween,**
être debout intérieur-de ça table CLASS-un THEM long
 “Il y avait à l’intérieur une grande table,
i kûûlî hooli ura mwa eli
3SG accomplir ce.ANAPH longueur maison ce.ANAPH
 elle faisait toute la longueur de la maison.”

- (11) **ku kûûlî awôlô ru kak**
ACC accomplir demeure AGT brousse
 “La brousse a envahi les demeures.”

Kûûlî peut aussi avoir des fonctions de spécificateur comme *roven*, il apparaît alors sous la forme faible *xûûlî* ([k] > [X]) en position post-verbale. Lorsqu’il porte sur des prédicats statifs exprimant des propriétés, son sens est alors très semblable à celui de *roven*, déjà cité en (5) et répété en (13), si ce n’est que *xûûlî* indique une complétude atteinte au terme d’un processus et que *roven* indique une complétude sur un gradient qualitatif :

- (12) **i xam tii axaleny me i xau dadan,**
3SG ASS colorier ce.DEICT DEPEND 3SG ASS être noir
 “Il le colorie tout en noir,
dadan xûûlî fagau-n
être noir accomplir corps.POSS.3SG
 son corps est entièrement noir.”

- (13) **i xau tii me foro roven**
3SG ASS peindre DEPEND être blanc fini
 “Il l’a peint entièrement blanc.” (*litt.* il l’a peint et/pour que il est/soit blanc entier).

⁶ *Kûûlî* “remplir” verbe processuel, s’oppose au verbe statif *pôlôk* “être plein”.

1.2. Quantification.

Le quantificateur *roven* quantifie des noms ou pronoms quelle que soit leur fonction actancielle ; il peut également avoir une fonction pronominale.

- (14) **hla u maak roven**
3PL ACC être mort tous
 “Ils sont tous morts.”

En tant que déterminant, il est obligatoirement postposé aux indices personnels : *hâ roven* “nous tous” (**roven i hâ*), mais il peut être antéposé ou postposé aux noms et à leurs déterminants déictiques ou anaphoriques. Le type de position exprime des variations sémantiques contrastant la simple globalité en position postposée, à la totalité d’éléments discrets en position antéposée : *roven* + GN = totalité d’éléments discrets (cf. “all the”) vs GN + *roven* = globalité (cf. “the whole”).

— Globalité :

- (15) **ni fwamwa roven**
dans pays tous
 “Dans le pays entier.”

- (16) **hla vhaa agu roven**
3PL parler gens tous
 “Tout le monde en parle.”

— Totalité d’éléments discrets :

- (17) **hla vhaa roven agu**
3PL parler tous gens
 “Tous les gens en parlent.”

- (18) **i u oga roven hleeli baa-shaya i ye**
3SG ACC laisser tous ces.ANAPH PREF.INSTR-travailler REL 3SG
 “Il a laissé tous ses outils.”

Hors contexte, la portée de *roven* pourrait être ambiguë ; en (19), *roven* peut en effet quantifier le groupe nominal pluriel suivant, ou exprimer l’aspect terminatif du verbe. Le contexte favorise l’interprétation de la quantification, qui a pour conséquence la famine et non l’aspect, qui est indifférent dans ce cas.

- (19) **hla u thiivi hlaaleny ââ-hli, thivi roven**
3PL ACC arracher ces.DEICT plants-POSS.3DU arracher fini
hlaaleny ââ-hli
ces.DEICT plants-POSS.3DU
 “Ils ont arraché leurs plantations, arraché toutes les plantations.”

La répétition de *roven* (cf. 20, 21) est emphatique : du fait de sa position avant et après le groupe nominal, elle associe les deux valeurs – totalité d’éléments discrets et globalité – rendues dans la traduction par “tous sans exception, absolument tous”.

- (20) **na u thoogîl roven dada maalîc roven**
1SG ACC appeler.TR tout bande oiseau tout
 “J’ai appelé absolument toutes les bandes d’oiseaux.”

- (21) **hla xau fuk me roven dada maalic roven na mwadu ni wi**
 3PL ASS voler DIR tous bande oiseau tous LOC en bas dans eau
 “Soudain, des vols entiers d’oiseaux s’approchent de là-bas au large.”

De façon générale, la position antéposée ou postposée de certains quantificateurs (*ava-t*, *roven*) et des numéraux contraste les valeurs de fraction d’éléments discrets vs de globalité. C’est le cas du fragmenteur indéfini *ava-t* “quelques” qui est un nom relationnel, d’où la présence du déterminant neutre de saturation *-t*.

On a donc les configurations suivantes, qui s’inscrivent dans la structure générale de la détermination $D^{\acute{e}} - D^{ant}$ en nêlêmwa, configurations dans lesquelles la fonction des éléments et le sens varient avec la position :

ava- + GN “certains des x” vs GN + *ava-t* “quelques x”

Dans la position antéposée (cf. 22a et 23), le quantificateur *ava-* est la tête du syntagme et est un opérateur de prélèvement sur un domaine spécifié par le nom *pwâ-ciic* ou le pronom *horamalaaleny*, qui saturent la position du déterminant (d’où la disparition du déterminant neutre *-t*) et qui spécifient le domaine de quantification et de prélèvement (“quelques-uns des fruits”).

Dans la position postposée (cf. 22b), c’est le nom *pwâ-ciic* qui constitue la tête du syntagme et *ava-t* est un quantificateur indéfini (“quelques fruits”).

- (22a) **na kûûri** ava **pwâ-ciic**
 1SG manger.TR quelques fruits
 “J’ai mangé quelques-uns des fruits.” (*litt.* j’ai mangé une quantité indéfinie des fruits)

- (22b) **na kûûri** **pwâ-ciic** *ava-t*
 1SG manger.TR fruits quelques
 “J’ai mangé quelques fruits.” (*litt.* j’ai mangé des fruits quantité indéfinie de ça)

- (23) **na i xau fhe bulaivi a** aaxiik ava
 COORD 3SG ASS prendre casse-tête AGT CLASS-un quelques
horamalaaleny ...
celles-ci
 “Et l’une des femmes prend soudain le casse-tête...”

Les numéraux manifestent les mêmes variations de position et de sens. Antéposés au nom, ils ont une valeur de fraction sur une classe ; postposés au nom, ils indiquent une somme globale. Avec le numéral “un”, la position antéposée opère une fraction (cf. 23) ou une quantification stricte (un, pas deux, cf. 24), tandis que la position postposée en fait un déterminant indéfini (cf. 25) :

- (24) **na** aaxiik **khia-hli** **xe** **bwaaxolat**
 mais CLASS-un sœur aînée-POSS.3DU THEM infirme
 “Mais elles ont une sœur aînée qui est infirme.”

- (25) **na mwamwaidu Uvea xe je le aayo** aaxiik **xe**
 LOC là en bas Ouvéa THEM il y a là chef CLASS-un THEM
yaara-n i Teâ Pwayili
 nom.POSS.3SG REL Teâ Pwayili
 “En bas, à Ouvéa, il y a un chef qui s’appelle Teâ Pwayili.”

2. MODALITE ET QUANTIFICATION : LE CAS DE *JAXA-T*.

Le nom relationnel à détermination intrinsèque *jaxa-t* “mesure, taille” est un autre cas de morphème à double fonction – quantification et modalisation – selon sa portée. La notion centrale est celle d’adéquation, qu’elle soit quantitative ou modale. Ce nom doit toujours avoir une forme de détermination possessive, qui peut être le suffixe neutre de saturation *-t* (cf. 26), ou un suffixe personnel possessif si le déterminant est humain (cf. 29).

2.1. Quantification et degré - gradation.

Quand *jaxa-t* porte sur un nom, c’est un quantificateur exprimant une mesure suffisante, un degré adéquat, avec le sens de “être assez, être suffisant”.

En (26), il est le terme localisé par le prédicat d’existence *fo* “il y a” :

- (26) **fo jaxa-t coola i ye**
il y a mesure-de.ça force REL 3SG
 “Il est assez fort.” (litt. il y a la mesure de sa force)

En fonction prédicative (cf. 27), il signifie “être assez, être suffisant”.

- (27a) **jaxa-t vhaa i ye**
mesure-de.ça parole REL 3SG
 “Il a assez parlé.” (litt. (c’est) la mesure de sa parole)

Associé aux morphèmes assertifs et intensifieurs *xam*, *xau*, *cêê* et au morphème adversatif *bara*, la valeur est emphatique : “bien assez, vraiment assez” :

- (27b) **xam jaxa-t vhaa i ye**
ASS mesure-de ça parole REL 3SG
 “Il a bien assez parlé.” (litt. c’est vraiment la mesure de sa parole)

L’insuffisance est construite par le morphème négatif *kio* qui porte sur des prédicats :

- (28) **kio jaxa-t kot**
NEG mesure-de ça pluie
 “Il ne pleut pas assez.” (litt. ce n’est pas la mesure de la pluie)

- (29) **xam kio jaxa-mon khuwo**
ASS NEG mesure-POSS.2DU nourriture
 “Vous n’avez vraiment pas assez mangé” (litt. ce n’est vraiment pas votre mesure de nourriture).

Associé à *xam*, *xau*, *cêê* *bara*, la valeur négative est emphatique : “vraiment pas assez” :

- (30) **cêê bara kio jaxa-t vhaa i ye**
très ADVERS NEG mesure-de ça parole REL 3SG
 “Il n’a vraiment pas assez parlé du tout.”

2.2. Valeurs modales de *jaxa-t*.

Avec sa valeur modale (en intension), *jaxa-t* porte sur une proposition et non plus sur un nom. Sa portée est (i) soit la relation sujet/prédicat de cette proposition, on évalue alors “la mesure”, les capacités du sujet du prédicat (cf. 31), soit (ii) le contenu propositionnel, on évalue alors la possibilité, les chances d’occurrence de la prédication (cf. 35).

Le type de portée est indiqué par le type de détermination (+/-personnelle) de *jaxa-(t)*, selon que le déterminant est un suffixe possessif personnel ou un déterminant impersonnel *-t*.

La proposition qui constitue la portée de *jaxa-t* est introduite (i) soit par le morphème *me*, qui est une marque de dépendance à valeur de séquence et de visée (“et, pour”) entre un prédicat régissant et un élément régi, (ii) soit par le morphème de virtuel *o*, qui est à la fois un marqueur de mode et de subordination à valeur hypothétique (cf. 38).

2.2.1. Modalité intersubjective : évaluation de la “mesure” du sujet.

La détermination personnelle de *jaxa-*, marquée par un suffixe possessif, réfère (i) soit à la capacité intrinsèque du sujet avec le sens de “être capable de”, (ii) soit à la latitude d’action (l’autorisation) qui lui est donnée en fonction de ses qualités intrinsèques, avec le sens “avoir les qualités intrinsèques requises pour” ou “être digne de”.

A. Mesure de la capacité intrinsèque du sujet.

La détermination de *jaxa-* est personnelle ; sa fonction est prédicative. On statue sur l’adéquation entre les qualités intrinsèque du sujet et la réalisation de la situation exprimée par le prédicat, la valeur est donc qualitative.

- (31) **kiya aaxiik na shi-hâ o jaxa-n**
PRED.NEG CLASS-un LOC côté-POSS.1PL.INCL VIRT mesure-POSS.3SG
 “Il n’y en a pas un parmi nous qui soit capable
me i yaala
DEPEND 3SG détruire
 de les détruire (les coutumes).”

B. Valeur déontique : autorisation, mesure de la latitude d’action du sujet.

Avec la valeur déontique, deux constructions sont possibles, personnelle (cf. 32, 33a) et non-personnelle (cf. 33b). La construction personnelle réfère à la latitude d’action (l’autorisation) accordée par un tiers en fonction des qualités intrinsèques du sujet (“être digne de”) ; la construction non-personnelle, avec présence du suffixe neutre *-t*, réfère aux conditions extérieures (“être possible” car autorisé).

La valeur inverse est construite négativement, avec *kio* :

- (32) **kio jaxa-n me ulep da ni mwa**
NEG mesure-POSS.3SG DEPEND passer en haut dans maison
 “Il n’est pas digne d’entrer dans la maison.”

(33a) **na u khabwe o jaxa-m me yo oome**
ISG ACC demander si mesure-POSS.2SG DEPEND 2SG venir
 “J’ai demandé si tu pouvais venir.” (en fonction de tes qualités)

(33b) **na u khabwe o jaxa-t me yo oome**
ISG ACC demander si mesure-de ça DEPEND 2SG venir
 “J’ai demandé si tu pouvais venir.” [s’il était possible que tu viennes, étant donné les circonstances]

On voit s’opérer le glissement entre capacité et autorisation : “pouvoir, autoriser” passent par la médiation de “avoir les qualités intrinsèques requises pour” ou “être digne de” et l’absence d’obstacle.

Construction de la proposition dépendante : me, o.

Dans les énoncés assertifs, la proposition sous la portée du prédicat modal *jaxa-t* est introduite par *me* (séquentiel à valeur de visée), (*cf. ex. précédents*). Dans les énoncés interrogatifs, la proposition est introduite par *me* (visée) ou par *o* (virtuel) avec des sens différents :

(34a) **shuva, jaxa-t me na oome caae ?**
être comment? mesure-de ça DEPEND ISG venir demain
 “Alors, je peux venir demain ?” (ça va que je vienne demain ?)

(34b) **shuva, jaxa-t o na oome caae ?**
être comment? mesure-de ça si ISG venir demain
 “Alors, puis-je venir demain ?” (ça va si je viens demain ?)

La construction avec *me* suppose une assertion, seule l’intonation interrogative marque un recours à l’énonciateur, elle ne constitue donc qu’une demande d’approbation, de confirmation. La construction avec le virtuel *o* réfère à de l’hypothétique et marque un réel recours à autrui, il s’agit donc d’une vraie question et la demande d’autorisation est plus déférente. Le français et l’anglais expriment des différences analogues, par des assertions tempérées par une courbe interrogative telles que “je peux venir ?”, “I can come, can’t I ?” vs de vraies interrogations “puis-je venir ?”, “can/may I come ?”.

2.2.2. Modalité épistémique : mesure des chances d’occurrence d’un procès.

Dans ce cas, la construction est non-personnelle et *jaxa-t* porte sur un contenu propositionnel référant à une situation. On évalue donc l’adéquation entre les contraintes associées à la situation et ses chances d’occurrence. Le possible est lié à l’appréciation des obstacles extérieurs imposés au sujet du prédicat. La proposition constituant la portée de la modalité est introduite par *me* qui indique une suite logique visée ou envisagée.

(35) **jaxa-t me na oome caae**
mesure-de ça DEPEND ISG venir demain
 “J’ai la possibilité de / je peux venir demain.” (c’est possible)

Le terme en relation avec la situation envisagée comme possible est localisé par une préposition locative d'origine nominale : *na shi-* “du côté de” (*shi-t* “main, tentacule, côté”, impliquant à la fois la notion de “membre” et de latéralité).

(36) **ku jaxa-t** **na shi-m ?**
ACC mesure-de ça LOC côté-POSS.2SG
 “Es-tu prêt ?” (*litt.* possible de ton côté ?)

(37) **ku jaxa-t** **na shi-ny** **me** **na thuuxe**
ACC mesure-de ça LOC côté-POSS.1SG DEPEND 1SG raconter
 “Je suis prêt à te raconter

hobai jamaa
ce.ANAPH histoire

cette histoire.” (*litt.* possible de mon côté que je raconte cette histoire) [i.e. les conditions extérieures sont réunies].

Lorsque la possibilité est virtuelle et hypothétique, elle est associée au morphème de virtuel *o*, comme en (38), où la modalité *xam* affirme la possibilité exprimée par *jaxa-t*, lui conférant ainsi le statut de quasi-certitude, tout en la maintenant dans une zone hypothétique. En l'absence de *xam*, l'événement serait seulement possible : “il est possible qu'il le voie / l'ait vu”.

(38) **xam jaxa-t** **o** **i** **axi-e**
ASS mesure-de ça VIRT 3SG voir-3SG
 “Il l'a sûrement vu.” (*litt.* il y a vraiment possibilité qu'il l'ait vu)

L'impossibilité (l'inadéquation) est exprimée négativement : des différences de sens apparaissent selon que la négation est marquée par le morphème *kio* ou par le prédicat d'existence négative *kiya* “il n'y a pas”.

— Le morphème négatif *kio* porte sur un prédicat, donc sur *jaxa-t* en (39a & 40a) :

(39a) **kio jaxa-t** **na shi-ny** **me** **na oome**
NEG mesure de-ça LOC côté-POSS.1SG DEPEND 1SG venir
 “Il m'est impossible de venir.”

(40a) **kio jaxa-t** **na shi-ny** **me** **na vhaa**
NEG mesure-de ça LOC côté-POSS.1SG DEPEND 1SG parler
 “Il m'est impossible de parler.” [i.e. pas prêt, pas en mesure ; les conditions ne sont pas réunies]

— *Kiya* est un prédicat d'existence négatif, le pendant négatif du prédicat d'existence *fo* “il y a” (cf. 26). *ki(y)a jaxa-t* “c'est impossible” (*litt.* il n'y a pas la mesure), prédique ainsi l'inexistence des conditions nécessaires à la réalisation de l'événement, donc l'impossible.

(39b) **kiya** **jaxa-t** **na shi-ny** **me** **na oome**
il n'y a pas mesure de-ça LOC côté-POSS.1SG DEPEND 1SG venir
 “Je ne suis pas en mesure de venir.” (problème de locomotion ou d'argent)

(40b) **kiya** **jaxa-t** **na shi-ny** **me** **na vhaa**
il n'y a pas mesure de-ça LOC côté-POSS.1SG DEPEND 1SG parler
 “Il n'y a pas moyen que je parle.”

- (41) kiya jaxa-t na shi-n me / o i axi-e
il n'y a pas mesure de-ça LOC côté-POSS.3SG DEPEND/VIRT 3SG voir-3SG
 “Il n’y a pas moyen qu’il le voit.”

2.2.3. Résumé des valeurs de *jaxa-t*

TYPE DE MODALITE	<i>jaxa-t</i>	<i>kio / ki(y)a jaxa-t</i>	DETERMINATION
- modalité intersubjective conditions internes au sujet conditions extérieures au sujet	capacité autorisation	<i>kio jaxa-t</i> incapacité non-autorisation	personnelle non-personnelle
- modalité épistémique	- possible - probable - (+ <i>xam</i>) quasi-certain	<i>kio / ki(y)a jaxa-t</i> impossible	non-personnelle

Toutes les modalités envisagées (capacité, déontique, possibilité/quasi-certitude) gravitent autour de la notion de mesure, de taille (*jaxa-t*), et donc de l’adéquation entre les propriétés intrinsèques ou les conditions extérieures nécessaires à la réalisation de l’événement. C’est le type de construction (détermination personnelle ou non-personnelle de *jaxa-t*) qui filtre le sens.

L’impossible a deux autres expressions lexicales, l’une est exprimée par le verbe *koni* “ne pas savoir, ne pas pouvoir” et connote l’impossible par insuffisance, l’autre par le verbe *kââlek* connotant l’impossible par déviation et excès.

3. MODALITE ET QUANTIFICATION : LE CAS DE *KAALEK*.

Le prédicat *kââlek* est composé de *kâ-* (forme courte de *kâlap* “être couché, situé”) et de la modalité *-alek* “de travers, de côté”. Voici quelques-uns de ses emplois :

thege-alek
courir-de travers
 “courir de travers”

o-alek
aller-de travers
 “aller de travers”

no-alek
regarder-de côté
 “regarder de côté, de travers”

ta-alek
s’asseoir à côté
 “s’asseoir à côté, ne pas convenir”
 [qui n’est pas à sa place]

Le sens inverse est obtenu par composition avec le verbe statif *sho* “être bien, bon”, ce qui souligne la valeur modale sous-jacente à *alek* : *thege-yo* “bien aller, bien fonctionner”, *kâ-yo* “être bien placé”, *taa-yo* “être bien assis” (lénition *sho* > *yo*, [ʃ] > [j]). Le suffixe *-alek* a un sens à la fois spatial et modal, lié à la notion de

⁷ Cette forme apparaît dans d’autres compositions : *kâ-fwoop* “être couché sur le ventre” ; *kâ-rala-t* “être couché sur le côté” ; *kâ-maüt* “être situé du mauvais côté”.

déviations, qui s'oppose implicitement à une orientation (spatiale ou appréciative) souhaitable, d'où sa valeur adversative. *Kââlek* a perdu son sémantisme spatial "couché de travers" et s'est grammaticalisé dans son emploi modal "impossible" ou de quantification "trop". Quant au sens spatial "être couché de travers", il est exprimé par deux autres lexèmes, *bayaxap* "en travers" et *bwabwalic* "de travers". Alors que *bayaxap* n'a qu'un emploi spatial, *bwabwalic* a aussi des connotations modales :

kâ-bayaxap

être couché-en travers
"être couché en travers"

ku-bayaxap

être debout-en travers
"être incliné, pencher"

kâ-bwabwalic

être couché-de travers
"être couché en travers"

o-bwabwalic

aller-de travers
"aller de travers, être maladroit,
ne pas tourner rond (sens fig.)"

Le sens opposé est exprimé par le nom *baxuu-t* "droit" qui, en tant que prédicat, a un sens spatial "être droit" et un sens modal "avoir le droit de, être en droit de" :

kâ-baxuut

être couché-droit
"être couché droit / être adéquat"

ku-baxuut

être debout-droit
"être droit / avoir le droit de"

Contrairement à *toven* qui exprime une totalisation ("tous") et une complétude ("finir") ou contrairement à *jaxa-t* qui marque un degré sur un gradient et qui mêle quantitatif/mesure et qualitatif/adéquation [qnt - qlt], le sens de base de *kââlek* est essentiellement qualitatif et appréciatif. Toutefois, *kââlek* a aussi une valeur de quantification ("trop") et à nouveau, c'est sa portée qui va filtrer le sens.

3.1. Quantification connotant la déviation et l'excès.

Quand *kââlek* a des noms sous sa portée, il a alors la valeur d'un quantificateur marquant l'excès ("être trop"), sans perdre pour autant sa valeur qualitative de déviation d'une norme ou de bornes souhaitables ("de travers"). Quantification et modalité apparaissent parfois en français "c'est impossible ce soleil !". *kââlek* peut porter sur des entités discrètes, fragmentables ou compactes.

(42) **kââle⁸ thaamwa mahleena**

être trop femme ces.DEICT
"Ces femmes sont trop nombreuses."

(43) **kââle at !** "Ce qu'il fait chaud !" (*at* "soleil")(44) **kââle delek** "Il y a trop de boue."

⁸ La consonne finale du modal ne chute jamais, contrairement à celle de l'intensificateur / quantificateur.

kââlek s'oppose au prédicat *khoxo* "être beaucoup", qui est exclusivement un quantificateur sans connotation modale :

- (45) **kââlek agu awôlô**
être trop gens demeure
 "Il y a trop de gens à la maison."
- (46) **khoxo âgu na awôlô**
être beaucoup gens dans demeure
 "Il y a beaucoup⁹ de gens dans la maison."

3.2. Modalité : impossible.

Quand *kââlek* a sa valeur de prédicat modal ("être impossible"), il a pour portée une proposition, un contenu propositionnel, qui filtre la valeur (qlt) liée à l'évaluation, l'appréciation. En terme de domaine et de bornes, on est dans une position décrochée [IE]¹⁰ d'où l'on évalue les chances de réalisation d'un événement. *kââlek* signale la bifurcation (la déviation, pour coller à son sens) d'une trajectoire souhaitable et possible [I] vers l'impossible [E]. Quelle que soit l'échelle ou la portée, les valeurs de base subsistent : déviation, adversatif et excès de la situation à laquelle on est confronté. La proposition qui constitue la portée de *kââlek* est toujours introduite par le morphème de virtuel *o* puisque l'on reste dans l'hypothétique et le non réalisé, ce qui exclut le morphème séquentiel *me*.

- (47) **kââlek o va tu Frans bu cêê hmween**
être impossible si IPL.EXCL descendre France car très loin
 "Il nous est impossible d'aller en France car c'est trop loin."

Kââlek est un prédicat impersonnel qui ne peut avoir de sujet syntaxique. On peut toutefois lui adjoindre un argument localisé indirectement par une locution prépositionnelle *na shi-* "du côté de" (cf. 48), constructions déjà mentionnées pour *jaxa-t*.

- (48) **cêê kââlek na shi-ny o na oda**
très être impossible LOC côté.POSS.ISG si ISG monter
 "Il m'est impossible de monter."

La construction avec un pronom objet indirect marqué par le relateur *i* (+animés) (cf. 49) localise la source, la cause de la déviation et de l'impossible et non le terme cible.

- (49) **kââlex-i hla** "C'est impossible à cause d'eux."

⁹ L'excès peut aussi être exprimé par association de l'intensificateur *hma* à *khoxo* : *hma khoxo* "être trop".

¹⁰ IE symbolise la position ou le repère décrochés du moment d'énonciation t_0 , hors (p, p'), c'est-à-dire hors la notion p et son complémentaire p'. Il indique que l'on n'est ni en p, ni en p' – ni en I (intérieur du domaine), ni en E (extérieur) – mais « [...] dans une situation compatible avec soit I, soit E. » (Culioli, 1990 : 99).

Il existe enfin une dernière construction avec le prédicat *kââlek* nominalisé, dont le déterminant est marqué par le morphème déterminatif *-a* des inanimés :

- (50) **na kââlex-a fexa-n**
mais impossibilité-DET façon-POSS.3SG
 “mais en vain” (*litt.* impossibilité de son action)

kââlek marque donc une déviation d’un processus souhaitable et possible et la bifurcation vers E, *i.e.* l’impossible. Dans sa version quantitative, il marque le franchissement par excès de la frontière quantitative du domaine considéré.

Conclusion

Outre leur sens lexical de base, c’est aussi la mise en relation de ces lexèmes dans un énoncé et les entités sous leur portée (proposition ou nom) qui filtrent leur fonction et leur sens (quantification, qualification, modalité et aspect). Les deux marqueurs de degré, *jaxa-t* et *kââlek*, supposent une évaluation et une gradation sur une échelle de valeur qui peut aussi bien être quantitative (extensionnelle) que qualitative (intensionnelle). Ils associent ainsi modalité, quantification et degré ; *jaxa-t* exprime un degré adéquat, issu de la notion de mesure, et *kââlek* un degré excessif, issu de la notion de déviation, essentiellement qualitative. *Jaxa-t* et *kââlek* ont aussi des connotations spatiales, indiquant la déviation pour *alek* et la mesure pour *jaxa-t* (taille, dimension). Contrairement à *jaxa-t* qui ne présente aucune modification morphologique selon ses emplois, *kââlek* manifeste parfois une chute de la consonne finale dans son emploi de quantification, ce qui constitue une source de divergence possible au fil de l’évolution de ce morphème.

Les potentialités d’interprétation quantitative et qualitative se produisent avec d’autres marqueurs de degré en nêlêmwa. Ainsi, *hma* “plus, trop, tellement” a également le sens qualitatif de “fort”, *hma vhaa* “parler fort” ; le quantificateur restrictif *pwâ* “(un) peu, ne ... que, seulement” a divers sens qualitatifs “petit, doucement” : *pwâ pânaat* “petit cailloux”, *pwâ vhaa* “parler doucement” ; *gum* “vrai, authentique” a aussi des emplois assertifs indiquant le degré, avec le sens de “très, vraiment” : *gum khuwo* “la vraie nourriture” (locale, non importée), *gum agu* “les gens du cru” (les autochtones), *gum mee* “vraiment mûr, très mûr”.

Une analyse comparative de l’origine des quantificateurs et marqueurs de degré dans d’autres langues, ainsi que des domaines sémantiques qui leur sont associés, montre qu’il ne s’agit pas de phénomènes isolés. Le marqueur de degré *very* ‘très’ en anglais est dérivé du qualificatif ancien français *verray* ‘vrai’. Le quantificateur *trop* est issu d’un nom francique à sens collectif, *thorp* ‘village’ (avec métathèse, Rey, 1992) ou *throp* ‘entassement’ (Dauzat et al., 1964¹¹) et, dans ses emplois modalisés, *trop* à une connotation adversative. *Assez*, issu du latin *ad satis* (renforcement du latin classique *satis*) ‘d’une manière suffisante, beaucoup’ a, selon le contexte, une valeur atténuative ou de renforcement dans ses emplois qualitatifs et modalisés. Quant à *suffisant*, son étymologie est liée à la spatialité (*sufficere* : sub-+facere)

¹¹ Ce mot est également représenté par le bas latin *truppis* dont dérive ‘troupeau’.

‘mettre sous, imprégner, mettre après, remplacer’, et son emploi qualitatif connote la fatuité.

Ainsi, ce qui peut être à l’origine un phénomène de polysémie entre des champs sémantiques connexes, peut ensuite se spécialiser et se figer dans une acception, puis se grammaticaliser à des degrés divers au cours de l’évolution, au point que l’étymologie s’en trouve plus ou moins totalement obscurcie. Ce n’est pas (encore ?) le cas de *roven*, *jaxa-t* et *kââlek* en nêlêmwa.

Abréviations : ACC accompli ; ADVERS adversatif ; AGT marque d’agent ; ANAPH anaphorique ; ASS marque assertive ; CLASS classificateur ; COORD coordination ; DEICT déictique ; DET déterminant ; DU duel ; EXCL exclusif ; INCL inclusif ; INSTR instrumental ; LOC locatif ; N. nom ; NEG négation ; POSS possessif ; PRED prédicat ; QLT qualification ; QNT quantification ; REL relateur ; SPEC. spécificateur ; THEM thématization ; TR transitif ; v.i. verbe intransitif ; VIRT virtuel.

Références

- Bril, Isabelle, 2002, *Le nêlêmwa (Nouvelle-Calédonie) : Analyse syntaxique et sémantique*, Collection « Langues et Cultures du Pacifique » 16, Paris, Peeters.
- Culioli, Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l’énonciation. Opérations et représentations*, tome 1, Paris, Ophrys.
- 1999a, *Pour une linguistique de l’énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, tome 2, Paris, Ophrys.
- 1999b, *Pour une linguistique de l’énonciation. Domaine notionnel*, tome 3, Paris, Ophrys.
- Dauzat, Albert et al., 1993, *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris, Larousse.
- Desclés, Jean-Pierre, 1990, *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*, Paris, Hermès.
- Guentchéva, Zlatka, 1990, *Temps et aspect : l’exemple du bulgare contemporain*. Coll. Sciences du langage, Paris, Editions du CNRS.
- Rey, Alain, 1992, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.